

## Le Conseil de Coordination de la Dermatologie (CCD) : un rassemblement en action

### L'actualité du Conseil de Coordination de la Dermatologie

Depuis sa *Lettre d'information* de décembre 2011, le CCD s'est réuni le 12 janvier 2012 et le 8 mars 2012 à la Maison de la Dermatologie. Cette réunion a été l'occasion d'évoquer l'actualité et les prochaines activités du Conseil ainsi que d'annoncer sa réorganisation :

- Florence CORGIBET, nouvelle présidente de la FFFCEDV, en remplacement de Philippe BEAULIEU, devient co-présidente du CCD.
- Luc SULIMOVIC, président du SNDV, en remplacement de Georges REUTER, devient co-président du CCD.
- Olivier CHOSIDOW remplace Pierre WOLKENSTEIN pour la SFD au sein du CCD.

Le CCD souhaite remercier Georges REUTER, Philippe BEAULIEU et Pierre WOLKENSTEIN pour leur contribution dans le cadre de la création et du développement des activités du Conseil.

### Projet de création de la certification

#### « Secrétaire technique, option dermatologie »

Le projet de création d'une formation « Secrétaire médicale - Assistante dermatologue » a franchi une nouvelle étape. Pour rappel, le projet de création d'une certification « Secrétaire technique, option dermatologie » a été validé par la Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi de la Convention Collective du Personnel (CPNEFP) des Cabinets Médicaux auprès de l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé des Professions Libérales (OPCA PL) et a permis de constituer un Comité de pilotage paritaire chargé du suivi du projet.

Deux réunions de ce Comité de pilotage, rassemblant des experts dermatologues, deux membres du collège des salariés et deux membres du collège des employeurs, se sont tenues le 5 janvier et le 29 mars 2012. La question du référentiel d'activités de compétences de « l'option dermatologie » a été validée par le Comité de pilotage : les missions « Gestion des stocks - petit matériel et produits pharmaceutiques / Traçabilité du stock » ont ainsi été ajoutées au référentiel d'activités de compétences. La négociation autour du référentiel d'activités de compétences s'est appuyée sur une proposition d'avant-projet émise par l'OPCA PL, établie à partir des différents audits réalisés afin d'évaluer les compétences et les activités réelles des assistants actuellement en poste au sein des cabinets de dermatologie.

Il a également été abordé la possibilité que les « secrétaires médicales - assistantes dermatologues » suivent, en complément de la formation « Secrétaire technique, option dermatologie », la formation « AFGSU » (Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence).

Enfin, le comité de pilotage travaille à l'élaboration d'un cahier des charges de la formation afin de déterminer le contenu de l'enseignement pédagogique ainsi que les modalités de sa mise en place.

### Assurance maladie : le CCD rassemble les acteurs

Dans le cadre de la question de la hiérarchisation des actes de photothérapie dynamique, le CCD a fourni une troisième liste d'experts dermatologues à la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS). Issus tant de la sphère libérale que du monde hospitalier, ces experts peuvent être tirés au sort et conviés aux différentes instances de cohérence organisées par la CNAMTS. La prochaine commission de hiérarchisation de cet acte aura lieu le 10 Mai, les experts ayant été nommés par la CNAMT

Le rôle de coordination du CCD a ainsi permis d'assurer la liaison entre l'ensemble des acteurs et d'assurer la représentation de la spécialité - les experts dermatologues étant requis afin de faire part de leur expertise sur l'acte considéré lors des différentes commissions.

## JJD

Les Journées des Jeunes Dermatologues (JJD) se sont tenues, sous l'égide du CCD, du 27 au 30 janvier 2012 à l'Abbaye des Vaux de Cernay. Les JJD avaient pour objectif de permettre aux jeunes dermatologues d'échanger leurs expériences, de bénéficier des interventions de leurs confrères plus expérimentés et de pérenniser le lien entre les participants et les intervenants de la spécialité.

Les JJD ont permis de présenter le CCD, les quatre instances qui le composent ainsi que les différentes facettes du métier.

## 3 questions à...



**Olivier CHOSIDOW**, qui remplace Pierre WOLKENSTEIN pour la SFD au sein du CCD.

### 1. Comment s'est passée votre arrivée au sein du CCD ?

Nouvellement élu au CA de la SFD en 2012 mais ayant occupé des fonctions passées dans cette même instance (secrétaire général 2003-2006), le Président Jean-Philippe LACOUR m'a demandé d'y remplacer Pierre WOLKENSTEIN dont le mandat venait à échéance. Ma connaissance du milieu dermatologique tant hospitalier que libéral (très nombreuses FMC depuis près de 25 ans, activités de recherche y compris en dermatologie libérale, participation à des instances décisionnelles dans le domaine du médicament en dermatologie) m'a fait accepter cette nouvelle responsabilité. Ayant retrouvé des acteurs de la spécialité déjà bien connus, ma période d'adaptation devrait être assez courte.

### 2. Quelles sont vos premières impressions de travail et d'échange ?

Avant tout il est important d'avoir des réunions « physiques » (n'y voyez pas d'interprétation lacanienne !) car les échanges par mail sont parfois source d'incompréhension, notamment lorsqu'il s'agit d'enjeux politiques ou même techniques.

S'il est bien normal que chaque composante défende ses intérêts et ait parfois en mémoire (heureusement ou malheureusement) des événements passés, ces réunions devraient permettre d'écrire à 12 une histoire commune qui nous concerne tous et sans laquelle le succès ne sera pas au rendez-vous.

### 3. Quelles sont vos ambitions pour le CCD et sa place dans la communauté dermatologique ?

Gouverner c'est prévoir, choisir et expliquer ! Un grand pas a été franchi en regroupant les 4 instances mais il faut désormais parler d'une seule voix pour se faire entendre et donc faire des choix. Nous avons la chance d'avoir une discipline extrêmement variée dans ses connaissances, ses modes d'exercice, ses personnalités, ... mais il faut être vigilant pour que cette chance ne se retourne pas contre nous. Il est important que le CCD ait une vision, certes avec ses risques, mais qui constitue la base même de ce que doit être une Politique. Nous serons alors TOUS gagnants.

## Conseil de Coordination de la Dermatologie

### Nouvelle Composition du CCD

#### CEDEF

Brigitte DRENO  
Christophe BEDANE  
Marie-Aleth RICHARD

#### FFCEDV

Florence CORGIBET  
Jean-Paul CLAUDEL  
Philippe BEAULIEU

#### SFD

Jean-Philippe LACOUR  
Christine BODEMER  
Olivier CHOSIDOW

#### SNDV

Luc SULIMOVIC  
Georges REUTER  
Marie ALEOS-GUEGAN

Maison de la Dermatologie **Contact : Paco IPPARRIGARY**

25 rue La Boétie, Paris 8<sup>e</sup>

Tél. : 01 49 70 43 21 – [paco.ipparrigary@cohnwolfe.com](mailto:paco.ipparrigary@cohnwolfe.com)